

Marcel Fournier

L'élection de Marcel Mauss au Collège de France

In: Genèses, 22, 1996. pp. 160-165.

Résumé

■ Marcel Fournier: L'élection de Marcel Mauss au Collège de France La transformation, en 1930, de la chaire de philosophie sociale en chaire de sociologie offre à Marcel Mauss, alors âgé de 58 ans, l'occasion de se présenter une dernière fois au Collège de France après plusieurs tentatives infructueuses. Sa candidature est défendue par Charles Andler, un spécialiste de langue et littérature allemandes. A travers Mauss, c'est la portée analytique et l'ambition synthétique de l'Ecole sociologique française qu' Andler entend consacrer.

Abstract

The Election of Marcel Mauss to the Collège de France In 1930, the transformation of the chair of social philosophy into a chair of logy gave Marcel Mauss, then age 58, the opportunity to apply one last time to the Collège de France after several fruitless attempts. His candidacy was defended by Charles Andler, a German language and literature specialist. Through Mauss, Andler was seeking to establish the analytic scope and synthetic ambition of the French School of Sociology.

Citer ce document / Cite this document :

Fournier Marcel. L'élection de Marcel Mauss au Collège de France. In: Genèses, 22, 1996. pp. 160-165.

doi: 10.3406/genes.1996.1378

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1996_num_22_1_1378



L'élection de Marcel Mauss au Collège de France

Marcel Fournier





- 1. Le texte manuscrit de Charles Andler se trouve dans le dossier de Marcel Mauss (G 11-13) aux Archives du Collège de France. Dans notre ouvrage sur Mauss, nous citons quelques extraits de cet exposé (Marcel Fournier, *Marcel Mauss*, Paris, Fayard, 1994, pp. 586-588).
- 2. Lettre de Marcel Mauss à Mon Cher Maître (Antoine Meillet), 2 novembre 1928 (Fonds Hubert-Mauss, Archives du Collège de France).
- 3. Lors de la séance du 20 janvier 1929, les professeurs du Collège ont dû choisir entre neuf propositions: numismatique, préhistoire, science des faits sociaux, histoire des peuples primitifs de l'Europe, histoire du monde moderne, histoire économique de l'Antiquité, histoire comparée des civilisations du Moyen Age, histoire de l'Orient méditerranéen et linguistique chamito-sémitique.
- 4. Lettre d'Antoine Meillet à Marcel Mauss, 8 octobre [1929] (Fonds Hubert-Mauss, Archives du Collège de France).
- 5. Lettre de Marcel Mauss à Mon Cher Maître (Antoine Meillet), 10 octobre 1929 (Fonds Hubert-Mauss, Archives du Collège de France).

orsque le 15 juin 1930 Charles Andler prend la parole devant ses collègues du Collège de France, il ne présente pas seulement une «Proposition en vue de la création d'une chaire de sociologie au Collège de France»¹, il défend aussi la candidature de Marcel Mauss. Une campagne au Collège comprend toujours deux étapes d'abord, définition de la chaire, et ensuite élection proprement dite - mais tout se joue à la première, la seconde n'étant le plus souvent qu'une formalité. L'intervention de Charles Andler apparaît d'autant plus importante que les professeurs ne parviennent pas encore, après plusieurs séances, à s'entendre sur l'intitulé d'une nouvelle chaire.

Tout commence en 1929 lorsque meurt Jean Izoulet, titulaire de la chaire de philosophie sociale. Les regards se tournent alors naturellement vers Marcel Mauss (1872-1950). Personne n'a oublié qu'en 1897 la chaire de philosophie sociale aurait dû être confiée à Émile Durkheim. Pour le neveu, qui a 58 ans, c'est peutêtre la dernière chance. Quinze ans plus tôt, en 1909, il a été candidat à la chaire d'histoire des religions : Alfred Loisy l'a emporté au cinquième tour, avec une faible majorité.

D'ordinaire, une vacance déchaîne les fureurs compétitives. Mauss n'est pas seul dans la course. Il y a Georges Blondel, agrégé d'histoire et docteur en droit : suppléant d'Izoulet, ce dernier donne depuis deux ans des cours sur l'analyse des changements en Europe et risque d'apparaître comme son successeur légitime. Il y a aussi Étienne Gilson, un spécialiste de la philosophie au Moyen Age, identifié au renouveau du thomisme. Après avoir manifesté leurs intentions, d'autres candidats abandonnent ou se laissent convaincre d'abandonner : tel est le cas de l'historien Albert Mathiez ou de Lucien Febvre, professeur d'histoire à l'Université de Strasbourg.

La question du titre de la chaire divise les professeurs du Collège : organisation politique et économique de l'Europe, histoire de la philosophie au Moyen Age, philosophie sociale. Il n'est fait allusion ni à la sociologie, ni à l'ethnologie ou à l'ethnographie. Quelques années auparavant, il a été question à deux reprises d'ouvrir une chaire d'ethnographie, mais la proposition venant d'Alfred Loisy, elle n'a reçu aucun appui. Et, lorsqu'à l'automne 1928 est mort le numismate Théodore Reinach (1862-1928), certains ont pensé que l'ethnographie ou l'ethnologie devrait «avoir sa chaire» et que Mauss devrait en être le titulaire. Après réflexion, Mauss a alors préféré attendre : «[...] Je perdrais sans doute mon temps à une candidature risquée, alors qu'un peu de patience me mettrait en bonne posture pour poser ma candidature à une des chaires qui finiront bien par être vacantes : d'Izoulet ou de Loisy²». Ce fut finalement l'abbé Henri Breuil (1877-1961), professeur d'ethnographie préhistorique à l'institut de paléontologie humaine, qui emporta la succession de Reinach : la préhistoire est entrée au Collège avant l'ethnologie³.

La chaire d'Izoulet s'appelait «philosophie sociale». Faut-il la maintenir ou créer une nouvelle chaire ? D'ethnologie ou de sociologie ? Pour l'abbé Breuil, le nouveau professeur de préhistoire, il ne peut être question de sociologie, car un certain nombre de chaires s'en réclament : par exemple la chaire de sociologie musulmane occupée depuis 1926 par Louis Massignon. Tout comme l'abbé Breuil, Antoine Meillet identifie Mauss à l'ethnologie, et il croit qu'«ethnologie vaut mieux que sociologie»⁴. Mauss n'a-t-il pas créé en 1925, avec la collaboration de Paul Rivet et de Lucien Lévy-Bruhl, l'Institut d'ethnologie de Paris ?

Pour sa part, Marcel Mauss se joue un peu des distinctions, s'identifiant aussi bien à la sociologie qu'à l'ethnologie : ses trois champs d'intérêt sont, comme il l'indique dans la présentation de ses travaux, *Notice sur les titres et* travaux (1930): l'histoire des religions, l'ethnologie descriptive et la sociologie. Même s'il est conscient qu'«ethnologie est le titre électoral par excellence», le neveu de Durkheim ne voit «rien de mieux que sociologie»: «Si j'ai encore une certaine durée devant moi, je suis bien décidé à lâcher d'un cran les primitifs, et ce m'est une gêne morale en ce moment que d'y être cantonné⁵.»

Ni le titre de «sociologie» ni celui d'«ethnologie» ne sont proposés. Parrain de Mauss, Sylvain Lévi plaide le maintien de la chaire de philosophie sociale. Paradoxalement, Georges Blondel, le suppléant de Jean Izoulet, souhaite de son côté la transformation de la chaire : la création d'une chaire consacrée à étudier l'organisation politique et économique de l'Europe serait, croit-il, plus utile. A l'assemblée du 6 novembre 1929, cette proposition n'obtient que deux voix. Le vote est très serré entre les deux autres chaires : 20 voix pour l'histoire de la philosophie au Moyen Age (Gilson) et 22 voix pour la philosophie sociale (Mauss). Au deuxième tour, les deux voix obtenues par l'organisation politique et économique se reportent sur l'histoire de la philosophie et mettent Gilson et Mauss à égalité des voix (22). La suite du scrutin est alors ajournée.

A l'assemblée suivante du 12 janvier 1930, il n'y a plus que deux propositions, mais les intitulés ont changé : d'un côté, la chaire d'histoire de la philosophie sociale que présente Édouard Le Roy, de l'autre, celle de sociologie que défend Sylvain Lévi et qui reçoit l'appui explicite de Jacques Hadamard et Antoine Meillet. Dès le premier tour, c'est l'égalité entre les deux propositions : 20 à 20, avec trois bulletins blancs. Et même résultats au deuxième tour. Il faut à nouveau renvoyer la question.

Que s'est-il passé ? Marcel Mauss a certes des appuis au Collège : outre Sylvain Lévi et Antoine Meillet, deux amis de longue date, il y a d'autres anciens professeurs et collègues de l'École pratique des hautes études (Louis

6 Lettre d'Antoine Meillet à Marcel Mauss, 6 mars 1930 (Fonds Hubert-Mauss, Collège de France).

7. Ibid.

- 8. Christophe Charle, Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, Dictionnaire biographique 1809-1908, vol. 1, Paris, Éditions du CNRS, 1985, pp. 17-18.
- 9. Charles Andler, «Sociologie et philosophie», Revue de métaphysique et de morale, 1896, p. 245.
- 10. Les deux autres projets de chaire, histoire de la philosophie française et histoire de la philosophie du Moyen Age, sont respectivement présentées par Édouard Le Roy et Louis Massignon.

Le déroulement du scrutin est le suivant :

	1er tour	2 ^e tour	3e tour
Philosophie française	16 voix	17 voix	16 voix
Philosophie du Moyen Age	7 voix	5 voix	6 voix
Sociologie	21 voix	23 voix	24 voix
Bulletin blanc	_	1 voix	_

11. Lettre de Maurice Halbwachs à Marcel Mauss, Strasbourg, 17 juin 1930 (Fonds Hubert-Mauss, Archives du Collège de France).

Finot, Alexandre Moret, Gabriel Millet); il y a aussi des professeurs qu'il a côtoyés dans les milieux politiques, notamment Charles Andler (langue et littérature allemande), Paul Langevin, professeur de physique générale et expérimentale, Charles Gide, titulaire de la chaire de la coopération, et Georges Renard, responsable de la chaire d'histoire du travail. Ce n'est, semble-t-il, pas suffisant. Les partisans de Mauss se sont, comme le remarque Antoine Meillet, heurtés à plusieurs «parti pris»: «l'un conservateur, un autre antisociologique, un troisième contre [Mauss] en personne⁶.» L'opposition d'Édouard Le Roy apparaît la «plus dangereuse», car ce catholique croyant et militant, agrégé de mathématique et successeur de Bergson, est «la plus grosse force du Collège»⁷.

A la séance du 15 juin suivant, il est convenu que Charles Andler, et non pas Sylvain Lévi, sera l'avocat de Mauss. Andler a été élu au Collège de France en 1926 à l'âge de soixante ans. Ce spécialiste de la langue et de la littérature allemandes, auteur de plusieurs livres sur Nietzsche, est né à Strasbourg en 1866; agrégé d'allemand (1889) et docteur (1897), il entreprend une carrière universitaire à la faculté des lettres de Paris et, au lendemain de la guerre, il participe à la réorganisation de l'Université de Strasbourg⁸.

Andler et Mauss se connaissent depuis plus de trente ans : au tournant du siècle, ils s'étaient trouvés avec Lucien Herr, Léon Blum, Hubert Bourgoin et François Simiand, à la Société nouvelle d'édition et de librairie et au Groupe d'unité socialiste, pendant militant de la Société nouvelle ; ils s'étaient retrouvés à *l'Humanité* en 1904 au moment de la fondation du journal par Jaurès.

Dans son exposé, Andler se montre un «habile avocat». Comme la section de philosophie est réduite, il tente de montrer «l'intérêt philosophique» de l'enseignement de la sociologie tel que pourrait le donner Mauss. And-

ler est d'autant mieux placé pour contrer la «prévention» de certains collègues contre la sociologie qu'au moment de la publication des Règles de la méthode sociologique, il s'était fait le porte-parole des philosophes pour dénoncer «cette prétendue science qui s'appelle la sociologie» et dans laquelle il ne voyait que l'effet d'une mode : «On n'a jamais vu, avait-il ironisé, «l'esprit collectif», comme tel, parler et conduire la plume des secrétaires dans les assemblées délibérantes»⁹.

Antoine Meillet et Pierre Janet interviennent aussi pour défendre la proposition de créer une chaire de sociologie. Si «éloquent» soit-il, le plaidoyer d'Andler ne convainc pas tous les professeurs, loin de là. «Dame sociologie», selon l'expression de Louis Finot, doit se battre contre la Philosophie française et la Philosophie du Moyen Age et elle n'entre au

Collège qu'après trois tours de scrutin et avec une petite majorité: 21 voix pour la sociologie au premier tour, 23 au deuxième tour et 24 au troisième tour¹⁰. Certes, une victoire «difficilement gagnée», mais pour les durkheimeins, c'est un «événement décisif, d'autant plus que les résistances ont été obstinées¹¹».

Une fois la chaire de sociologie créée, les jeux sont faits: à la séance du 29 novembre 1930, Marcel Mauss, dont la défense est alors assurée par Antoine Meillet, est élu au premier tour avec 24 voix. Ses deux adversaires, le Dr Papillaux et André Joussain, agrégé de philosophie et docteur ès lettres, recueillent respectivement 10 et 2 voix. Pour élire un candidat en seconde ligne, deux tours sont nécessaires: Maurice Halbwachs, professeur à l'Université de Strasbourg, obtient 18 voix au premier tour et 22 au second. C'est un doublé pour l'École sociologique française.

Proposition en vue de la création d'une chaire de Sociologie au Collège de France

Exposé de M. Andler

I. Je ne me propose pas, en intervenant ici après des collègues bien plus autorisés que moi, d'ajouter quoi que ce soit à ce qu'ils vous ont dit de la valeur scientifique du sociologue que vous proposent MM. Antoine Meillet et Sylvain Lévi. Mais il me semble que tout n'a pas été dit sur l'intérêt philosophique de l'enseignement de la sociologie tel qu'il pourrait être donné par lui. Car je ne voudrais pas affaiblir la section philosophique du Collège, déjà très réduite. J'ai cru sentir aussi chez quelques collègues une prévention contre la sociologie durkheimienne en général; et cette prévention, je vous le confie, a été la mienne, aussi profonde et complète qu'on peut l'imaginer. Je voudrais, pour libérer ma conscience, vous dire comment j'en suis revenu.

1°) Tout d'abord, l'école sociologique réunie autour de Durkheim a été une glorieuse pléiade de travailleurs. Non seulement elle a perdu son chef, mais elle a été infiniment éprouvée par la guerre, ou par les suites de la guerre. Des pertes comme celle de Claude Maître, de Robert Hertz, d'Henri Hubert, d'Edmond Doutté, de Maurice Cohen sont irréparables. Je ne parle pas de ceux qui ont péri trop jeunes pour avoir donné autre chose que de magnifiques espérances.

Toutefois on peut espérer former un groupe nouveau, animé de la même ardeur, et de cet esprit fraternel qui permettait dans l'ancien atelier de Durkheim l'échange constant des idées, le contrôle mutuel, la critique sévère dans la restitution des faits, et par delà leur restitution, dans l'art de les interpréter. Un tel groupe peut se reformer, surtout si nous l'y aidons, et si nous venons au secours, pour une œuvre plus haute, à la Sorbonne obligée à des travaux plus élémentaires.

2°) Il peut paraître surprenant que je plaide ici la cause de l'école de Durkheim, quand j'ai été autrefois de ceux qui lui ont opposé des objections. Il est vrai que je n'ai jamais cru au système méta-

physique de Durkheim, pour des raisons qui me paraissent encore bonnes. Je n'ai jamais pu donner mon adhésion à l'averroïsme de Durkheim, car il faudrait appeler ainsi son système, et s'il faut admettre une sorte de conscience unique, où nous plongerions, de telle sorte que nous n'aurions une âme que par notre participation à cette intelligence divisée. Je ne crois pas à cette Psyché sociale qu'à d'autres moments Durkheim semblait emprunter aux grands romantiques allemands, à Savigny et à ses élèves, et que ces sciences empruntaient au grand apôtre catholique qui a produit vers 1800 le réveil religieux de la Bavière, et qui fut Michaël Sailer, évêque de Ratisbonne.

Cette âme sociale, Durkheim s'efforçait d'en déterminer le contenu pour chaque groupe d'hommes, primitifs ou évolués. Quand il aurait été possible de définir ainsi le contenu des âmes collectives de peuples, il me paraissait aventureux de se risquer à une telle analyse, sans une expérience ethnographique directe, sans de longs séjours parmi les primitifs, sans une connaissance très fine des nuances de leur langage, acquise par de rares hommes, comme cet illustre Américain, Boas, qui a vécu huit ans dans une tribu de Peaux-Rouges.

J'ai été de ceux qui pensaient que peut-être il valait mieux, pendant cinquante ans, faire de l'ethnographie pure, former des explorateurs ou des missionnaires exercés à se poser des questions sociologiques; et seulement après ce long travail destiné à amasser les matériaux et à les analyser, passer à la synthèse.

Pourquoi ai-je changé ? C'est que nous sommes tous conscients que les exigences de la science sont complexes. La science exige de la synthèse au moment même où les analyses des faits accessibles ne sont pas encore complètes, pour diriger les analyses. Ses questionnaires même sont une première interprétation que les faits modifieront. Il apparaissait d'ailleurs que nos explorateurs, nos administrateurs coloniaux, nos missionnaires sans distinction de confession, tenaient pour exactes les interprétations plus poussées de nos sociologues d'ici. La comparaison d'une immense quantité de faits emprunts des sociétés les plus diverses nécessite d'autres qualités que l'exploration qui les recueille. Le génie analytique de Durkheim avait souvent réussi à voir plus clair que le travailleur à pied d'œuvre, mais inhabile aux méthodes. Son livre sur les Formes élémentaires de la vie religieuse est un tel échantillon de ce que peut la puissance d'analyse.

De plus, il s'est produit en 1910 un grand fait. Durkheim avait encore pensé que le contenu dernier de la représentation collective où, par évolution, aboutissaient les formes de pensée primitives, était cette raison cartésienne, à laquelle il avait toujours cru, dans la forme où venait de la définir Octave Hamelin dans un livre monumental. Or il se peut bien que beaucoup d'idées de primitifs relèvent d'une forme de penser qui n'aboutira jamais à de la raison; d'une forme prélogique, destinée à disparaître dès que paraîtra la logique ou encore destinée à coexister avec la logique, sans se confondre avec elle. A la sociologie de Durkheim s'ajoutait, pour l'élargir, la sociologie de Lévy-Bruhl.

Une fois les bases de l'édifice en mouvement, tout était sujet à révision, en particulier le rapport de la sociologie avec la psychologie. Il y a parmi nous des techniciens trop évidents de la psychologie scientifique pour que j'ose ici insister. Mais on peut bien dire que les travaux de Pierre Janet ont imprégné presque tout entières les recherches des élèves de Durkheim. L'ancienne orthodoxie est en pleine refonte. Le contact avec la philosophie de Bergson avait toujours été assuré depuis le jour où le mémoire d'Hubert et de Mauss sur La Représentation du Temps dans la religion et dans la magie, avait révélé que le temps, pour les primitifs, n'est pas composé de durées quantitativement comparables, mais de parties successives hétérogènes et qualitativement différentes.

Ce contact avec les recherches de la psychologie a amené dans toute l'école un renouvellement, une crise féconde et qui pourra le devenir davantage, si nous y aidons en rapprochant, dans le grand atelier que nous constituons, des hommes qui doivent non seulement se connaître et s'estimer, comme il faut, mais collaborer.

II. Pour une sociologie ainsi élargie, non encore construite mais à construire, enrichie des résultats de toutes les histoires comparées du droit, des morales primitives, des formes diverses de l'association humaine, comparaison des langues, des technologies, des formes d'art et de pensée, nous avons l'homme : M. Marcel Mauss. Il est le chef reconnu du groupe survivant des élèves de Durkheim. Il a une vigueur de travail peu commune, une rare abnégation, une portée d'esprit immense. Il a collaboré avec Durkheim depuis toujours ; et il est mieux outillé que Durkheim. Nous nous plaignons que

les sociologues ne fussent pas instruits des langues. Pour Mauss, ça a été un jeu d'apprendre le sanskrit védique et classique, le pâli, l'hébreu ancien, l'hébreu talmudique, le zend (de 1902-1907). Il est en mesure d'expliquer dans le texte les documents que Strehlow a publiés, non sans son aide, sur la prière des tribus australiennes arunta et (illisible). Il a fait en Angleterre et en Hollande un apprentissage complet d'ethnographe. Il est devenu un muséographe exercé. Nous nous sommes souvent plaints de n'avoir pas ici de laboratoire pour les recherches d'ordre historique et autres. M. Mauss, par sa (vieille) collaboration avec H. Hubert, est comme chez lui au Musée de St-Germain; il est très familiarisé avec les collections du Trocadéro ou du Musée de la Marine. Ce serait là son laboratoire.

Sa force de travail est encore intacte. Mais peut-être faudrait-il lui donner le moyen de se réaliser pleinement. Ni à l'École des Hautes Études ni à l'Institut d'Ethnologie il n'enseigne la sociologie. Il reste confiné, comme l'exige son enseignement, dans des études descriptives. Nous pouvons lui four-nir le moyen d'aborder enfin à loisir, dans un enseignement qui achèverait de le développer, le système entier de ses idées. Ce ne serait pas seulement une haute consécration mais, pour Mauss et pour son groupe, la possibilité de parachever une œuvre.

Quand on abordera la question de savoir s'il faut choisir entre plusieurs sociologies, et préférer celle de l'École de Durkheim, nous dirons quelle est l'œuvre de Mauss; ce qu'il a ajouté aux hypothèses sur les origines de la responsabilité en droit privé. Il a fourni de faits et d'idées nombre de ses camarades. Il a révélé que les Esquimaux, ayant deux structures, une d'été, une d'hiver, ont parallèlement deux droits et deux religions. Il a montré que la notion d'âme et de réincarnation était liée à l'héritage de prénom dans les clans (illisible). Il a renouvelé à fond l'interprétation d'un système de faits inintelligible jusque là, le potlatch, la prestation antagoniste de clan à clan, de génération à génération, de sexe à sexe, dans les tribus nord-américaines et mélanésiennes. Au moment où la science allemande revient aux idées périmées de Bachhofen sur le matriarcat, Mauss est arrivé, pour la Polynésie, à poser en termes nouveaux le problème des deux lignées, utérine et masculine.

Une série de mémoires illustres préparait de grands travaux que seule la guerre a arrêtés. Les études sur Le sacrifice (1899), sur L'origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes (1904), sur La théorie générale de la magie (1904) ouvraient des perspectives nouvelles sur les usages des peuples les plus divers. Je me rappellerai toujours que Friedrich Kauffmann de Kiel, travaillant alors à son livre sur le mythe d'Odin, me disait que le savant à Paris qu'il désirait le plus connaître était Marcel Mauss, qui, à ce moment, n'avait pas trente ans, parce que seul son mémoire lui avait permis de comprendre les textes de l'Edda sur le sacrifice d'Odin.

Ces travaux n'étaient pourtant qu'un prélude au puissant volume que Mauss tient prêt sur La Prière. Seule la guerre, puis les documents de Strehlow, ont arrêté la publication de ce premier volume consacré aux formes élémentaires du rituel oral australien. Deux autres volumes suivront, l'un sur le développement de ce rituel oral, l'autre sur les formes mystiques de la prière dans l'Inde Brahmanique et bouddhique, et ses formes les plus évoluées dans les civilisations sémitiques et chrétiennes.

Pourtant, l'histoire des idées rationnelles n'était pas abandonnée. Plusieurs des mémoires précités montrent comment ont pu se former dans l'esprit des primitifs les notions d'espace et de temps. Mais Hubert et Mauss élaboraient déjà une sorte de travaux convergents sur La notion de substance, que Mauss devra achever seul. Il compte nous donner les trois volumes de cette histoire : 1°) aux temps archaïques ; 2°) en Grèce et dans l'Inde védique ; 3°) il poussera ses recherches jusque dans le domaine patristique ; et le lien se nouera de lui-même entre ces études et celles de M. Gilson sur la philosophie du haut Moyen Age.

On peut dire que c'est là une œuvre imposante, prolongée par d'imposantes promesses. Il s'agit ici d'une science et d'une spéculation nouvelles dont l'objet était à créer en même temps que la méthode. Que dans cette science et dans cette réflexion qui porte sur tous les types de civilisation, il y ait eu des erreurs, qui peut s'en étonner? Mais je ne trouvais pas de travailleur plus préoccupé d'avouer les malfaçons inséparables de la création puissante, plus vigoureux dans l'art de les redresser, plus consciencieux dans le souci de réviser constamment les règles mêmes de sa [méthode].

C'est un des fragments les plus originaux de la science et de la philosophie contemporaines, et de celles qui font le plus honneur au pays, que nous laisserions en dehors de nous, si nous nous fermions pour toujours à ce que dans les pays étrangers on appelle, avec admiration, l'école sociologique française.